



Cercle « Chevalier de la Barre »

Toulon - La Seyne sur Mer

Fédération Varoise de la Libre Pensée

Correspondance ou demande d'informations : labarre83500@yahoo.fr / Tel : 07 66 55 19 04

Site de la Fédération Nationale de la Libre Pensée : <https://www.fnlp.fr/>

Pour la liberté de penser

Pour la défense de la Laïcité

Rassemblement Samedi 1^o juillet à 18h30

rue Chevalier de La Barre, à La Seyne-sur-Mer.

Le Chevalier de La Barre est le dernier condamné à mort pour blasphème en France par la justice d'Etat.

A travers la commémoration de son supplice, le rassemblement annuel du 1^o Juillet est l'occasion pour la Libre Pensée d'évoquer toutes les attaques et les menaces qui visent la liberté de pensée en général et la Laïcité en particulier.

Dans le Var, le clientélisme clérical devient une habitude pour certains élus. Les maires de La Seyne, de Six-fours et de Saint-Mandrier ont encore co-organisé la procession du 1^o Mai avec la paroisse locale. Tout est bon pour s'afficher dans des cérémonies religieuses mêmes les plus obscurantistes, comme l'ont fait le Maire et le député de Draguignan lors des "rogations" (procession le 7 mai à Draguignan pour « faire tomber la pluie »). Et à Cogolin, malgré 2 condamnations par les tribunaux administratifs saisis par la Libre Pensée, le Maire maintient deux statues religieuses sur le domaine public.

Leur attitude rend confuse la compréhension de la laïcité par la population qui y voit, à juste titre, une inégalité de traitement des citoyens selon leurs convictions

philosophiques, spirituelles ou religieuses.

Au niveau national, les investigations pour les centaines de milliers de crimes pédophiles ont été laissées aux bons soins d'une commission d'enquête interne à l'Eglise catholique qui, avec une autre commission interne, s'occupe de "dédommager" les victimes et de "sanctionner" les coupables, tout cela sous le regard bienveillant des responsables de l'Etat. Sous la royauté, le Clergé catholique était "un ordre", avec ses propres règles, une sorte d'Etat dans l'Etat. Sous la V^{ème} République, il semble que l'on y revienne !

Dans l'enseignement, le ministre voudrait que les écoles privées accueillent plus de "mixité sociale", alors que ces écoles sont justement faites pour séparer les élèves sur

des bases religieuses et sociales. Le scandale est dans la loi Debré, qui oblige la République

à financer ces écoles séparatistes.

La liberté de pensée va de pair avec les libertés associatives.

Celles-ci ont été gravement attaquées avec la loi dite sur le "séparatisme", qui vise à imposer une tutelle idéologique aux associations, contrairement à l'esprit de la Loi de 1901. Les pouvoirs publics s'en servent pour essayer de

soumettre les organisations qui ne partagent pas la forme bonapartiste du fonctionnement de l'Etat en utilisant un chantage sur les subventions comme ce fut le cas dernièrement pour la Ligue des Droits de l'Homme.

La première victime de la guerre, c'est la vérité. (Rudyard Kipling)

La liberté de pensée est aussi menacée par une propagande de guerre abrutissante et permanente, en particulier depuis l'invasion inadmissible de l'Ukraine par l'armée Russe. Depuis des années, à l'Est comme à l'Ouest, les Etats au service des puissances financières mènent une guerre contre leur propre peuple. Et quand cela ne suffit pas, ils organisent ou préparent des guerres entre les peuples pour le plus grand bénéfice des industriels de l'armement, des spéculateurs en tout genre et des grands groupes économiques qui se préparent déjà à se partager la phase de la "reconstruction". Détruire pour reconstruire devient l'alpha et l'oméga de ce

que certains appellent le "libéralisme économique". Pour faire accepter cette monstruosité, tous les grands moyens d'informations se mettent au service d'un endoctrinement militariste et nationaliste afin de justifier l'augmentation phénoménale des dépenses militaires. Et en France, le gouvernement tente sans succès depuis plusieurs années d'embrigader la jeunesse avec le "Service National Universel". Devant l'échec de toutes ses tentatives, il veut aujourd'hui en faire une contrainte scolaire pour des élèves de 15 à 17 ans, alors que la vocation de l'école publique est à l'opposé de toute forme d'embrigadement.

Pour la défense de la Laïcité.

Pour l'abrogation de la loi Debré.

Pour l'abrogation de la loi dite "sur le séparatisme".

Contre la guerre et sa propagande menaçante.

Non au Service National Universel.